

Charte de l'animation culturelle

La présente charte a pour objet de définir et délimiter le cadre des animations produites ou accueillies à la Bibliothèque de l'Université du Littoral Côte d'Opale.

▪ Objectifs /missions

Le décret n° 2011-996 du 23 août 2011 portant sur les bibliothèques universitaires incite celles-ci à : « Participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces différentes ressources ainsi qu'aux **activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université**, ou des établissements contractants ».

L'animation culturelle à la Bibliothèque universitaire du Littoral Côte d'Opale vise trois objectifs :

- valoriser les collections et les disciplines enseignées
- élargir l'horizon culturel du public
- faire des bibliothèques de l'Université des lieux de vie accueillants et conviviaux

L'activité culturelle de la Bibliothèque universitaire s'inscrit plus largement dans la politique culturelle de l'Université coordonnée par le chargé de mission Culture.

L'équipe a pour ambition de :

- Proposer une programmation culturelle diversifiée sur les quatre sites de la bibliothèque
- Développer toutes les formes de l'animation culturelle en lien avec les collections et les disciplines enseignées à l'Université
- Privilégier les partenariats avec les enseignants, les chercheurs, les services et composantes de l'université
- Soutenir et accompagner les initiatives des étudiants
- Valoriser les productions universitaires
- Développer les partenariats avec les institutions culturelles locales, les associations et les établissements d'enseignement

▪ Publics visés

Le public naturellement visé est celui de la communauté universitaire du Littoral Côte d'Opale (étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs). Toutefois l'accès de la Bibliothèque universitaire est libre et ouvert à tous y compris pendant les manifestations sauf certaines projections qui sont réservées aux membres de l'Université. Toutes les manifestations sont gratuites. L'animation culturelle contribuera à faire connaître la Bibliothèque et l'Université auprès des publics extérieurs et à renforcer ainsi leur attractivité.

▪ Principes de fonctionnement

L'animation culturelle fait partie du département des services aux publics de la Bibliothèque universitaire. L'équipe de l'animation culturelle est constituée d'un responsable et de quatre relais répartis sur chaque site. Elle se réunit régulièrement afin de prévoir la programmation.



Un budget annuel spécifique est défini par la Direction de la BULCO. La Bibliothèque partage le financement de ses actions avec ses partenaires. Elle peut développer des partenariats de financement par le biais de subventions ou conventions avec des institutions le cas échéant. La Bibliothèque universitaire s'efforce de ne pas dépasser un budget de 10% de son budget annuel par animation et par site. Tout partenariat fera l'objet d'une convention afin de définir les obligations de chaque partie.

La Bibliothèque propose différents types d'animations : exposition, conférence, projection, atelier, lecture, spectacle. Ces animations s'envisagent de façon ponctuelle ou régulière et peuvent s'insérer dans un cadre territorial (Dunkerque, Capitale régionale de la culture) ou national (Fête de la science, Printemps des poètes, etc.).

La Bibliothèque met à disposition ses locaux et son matériel pour accueillir les événements.

La Bibliothèque universitaire se réserve le droit de refuser les actions qui ne comporteraient pas de lien avec ses collections et ses missions.

Chaque site ne pourra accueillir qu'une seule exposition à la fois pour des raisons de lisibilité vis-à-vis du public et des partenaires engagés.

▪ **Communication**

La communication des animations est assurée par la BULCO sur ses différents supports : site web E-Bulco, BulcoBlog, Facebook, Twitter. La BULCO réalise ponctuellement ses affiches, flyers et cartons d'invitation en étroite collaboration avec les partenaires engagés.

La Bibliothèque universitaire transmet chaque mois les informations au Service communication de l'Université qui les relaie sur ses supports, site web, réseau vidéo, page Facebook.

▪ **Évaluation**

La Bibliothèque dispose d'un ensemble d'indicateurs pour évaluer l'impact de l'animation culturelle :

-Indicateurs quantitatifs :

Nombre de participants par animation

Nombre d'animations par an

Nombre de partenaires

Montant du budget

Nombres de visites sur le site, la page Facebook, le blog

-Indicateurs qualitatifs :

Ambiance générale, déroulement de l'organisation, remarques recueillies sur le livre d'or, problèmes rencontrés, etc.

-Documents archivés :

Photos, enregistrements, bibliographies, filmographies

-Bilan de chaque manifestation

Bilan de l'activité annuelle figurant dans le rapport d'activité global de la BULCO

